



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Seine-Saint-Denis
éducation
nationale

DIMOPE
Département de la gestion
collective

Affaire suivie par
Fatima Aït Mohemo,
Cheffe du service mouvements

Téléphone
01 43 93 72 14
Fax
01 43 93 72 65
Courriel
ce.93mouvement-intra@ac-creteil.fr

Secrétariat
Téléphone
01 43 93 72 05

8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

<http://www.dsden93.ac-creteil.fr>

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi
de 9h à 17h

Bobigny, le 14 décembre 2018

L'inspecteur d'académie,
directeur académique des services
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis

à

Mesdames et messieurs les instituteurs et
professeurs des écoles du 1^{er} degré

POUR EXECUTION

Mesdames et messieurs les inspecteurs de
l'Éducation nationale

Mesdames et messieurs les chefs d'établissement

Mesdames et messieurs les directeurs de SEGPA

Mesdames et messieurs les directeurs d'écoles

maternelles, élémentaires et établissements spécialisés

POUR INFORMATION

Diffusion obligatoire

Objet : note relative à une majoration de barème au titre d'un motif médical ou social en vue du mouvement **intra départemental 2019**.

Dans le cadre du mouvement intra départemental 2019, les enseignants du 1^{er} degré peuvent formuler une demande de bonification médicale et/ou sociale.

Le dossier sera constitué d'un volet administratif permettant d'enregistrer votre demande, auquel s'ajoute un volet confidentiel destiné au service médical et/ou social.

Volet administratif :

- Une lettre de motivation indiquant :
Votre identité : nom, prénom, adresse personnelle, adresse mail professionnelle, numéro de téléphone, date de naissance, grade, discipline et établissement d'affectation,
Les motifs de la nécessité médicale ou sociale d'une mutation (**joindre impérativement la RQTH**),
Vos vœux d'affectation : bassin, commune, école.

Volet confidentiel :

- pli confidentiel pour le service médical :
lettre de motivation plus détaillée,
pièces justifiant la situation de la personne concernée (vous, votre conjoint(e) ou votre enfant): RQTH, certificats médicaux, suivi particulier, etc.
- pli confidentiel pour le service social :
lettre de motivation plus détaillée,
pièces justifiant la situation.



Vous pouvez, par ailleurs, ajouter tous les éléments complémentaires permettant d'apprécier votre situation personnelle.

2/2

Il est possible de demander une bonification médicale et une bonification sociale. Dans ce cas, il convient de fournir deux plis confidentiels.

Important : notez bien sur la ou les enveloppes votre nom et prénom ainsi que le service destinataire.

Vous veillerez à formuler vos vœux de mutation lors de la phase de recensement prévue à cet effet (du 4 mars au 15 mars 2019).

Enfin, je vous rappelle l'importance de formuler des vœux en cohérence avec la demande présentée.

Vous transmettez votre demande, dossier complet, au plus tard le **18 janvier 2019**, au service mouvement intra départemental :

Direction des services départementaux
de l'Éducation nationale de la Seine-Saint-Denis
service mouvement intra départemental
8 rue Claude Bernard
93008 Bobigny cedex

Les demandes incomplètes ou transmises hors délai ne seront pas étudiées.

Christian Wassenberg